



BERINERT®

► Inhibiteur de la C1 estérase humaine

À quoi sert ce médicament ?

- BERINERT® est indiqué dans le traitement et la prévention avant une intervention de l'angioœdème héréditaire type I et II. L'angioœdème héréditaire (AEH) est une maladie congénitale du système vasculaire. Ce n'est pas une maladie allergique. L'AEH est provoqué par l'insuffisance, l'absence ou une synthèse défectueuse de l'inhibiteur de la C1 estérase.

Médicament disponible uniquement dans les pharmacies hospitalières sur présentation de votre ordonnance, de votre carte vitale et de votre carte de mutuelle.

- Poudre et solvant (10 ml) pour solution injectable/perfusion contenant **500 unités** d'inhibiteur de la C1 estérase + dispositif de transfert avec filtre 20/20 + set d'administration



► À conserver à une température ne dépassant pas 30°C, dans un lieu de stockage sûr, inaccessible à d'autres personnes. Ne pas congeler.



► **Ne jetez pas** les doses inutilisées / périmées, merci de les rapporter à votre pharmacien

Comment prendre ce médicament ?

Quand ?	En cas de crise d'angioœdèmes aigus ou en prévention des crises d'angioœdèmes avant une intervention
Comment ?	La solution reconstituée doit être administrée par voie intraveineuse ou en perfusion lente ou peut être administrée en bolus par voie intraveineuse.

Quelques conseils

- BERINERT® est généralement administré par voie intraveineuse par votre médecin ou votre infirmière.
- Vous ou votre entourage soignant pouvez aussi administrer BERINERT, mais seulement après avoir reçu une formation adéquate.
- Si votre médecin décide que vous pouvez recevoir le traitement à domicile, il vous donnera des instructions détaillées. Il vous sera demandé de tenir un carnet de traitement à domicile et de l'apporter à chacune de vos visites chez le médecin.
- Des révisions régulières de votre technique d'injection ou de celle de votre entourage soignant seront réalisées pour s'assurer de la poursuite appropriée du traitement.



► Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou vous planifiez d'avoir un bébé demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre ce médicament.

► Au cours de la grossesse et de l'allaitement, BERINERT® ne doit être administré que s'il est clairement indiqué.

Quels effets indésirables peuvent survenir avec BERINERT® ?

Comme tous les médicaments, BERINERT® peut entraîner des effets indésirables mais il est possible que vous n'en éprouviez aucun.

Effets indésirables		Prévention
	Risque de formation accrue de caillots sanguins (rare)	Buvez abondamment, surtout en cas de fortes chaleurs. Pratiquez des activités qui favorisent la circulation sanguine (marche, natation). Au cours d'un long voyage (car, avion, voiture), portez des bas ou chaussettes de contention et marchez quelques minutes à intervalles réguliers. En cas de bras ou de mollet chaud, douloureux et rouge associé à un essoufflement, prévenez immédiatement votre médecin.
Réactions hypersensibles ou allergiques (rare)		En cas de battement de cœur irrégulier, battement de cœur plus rapide, chute de la pression artérielle, rougissement de la peau, éruption cutanée, difficultés à respirer, mal de tête, vertige, nausée, prévenez immédiatement votre médecin.
	Fièvre (rare) et sensation de brûlure et piqûre là où l'injection est réalisée (rare)	Contactez votre médecin.



Pour en savoir plus, reportez-vous à la notice de votre médicament ou demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien

Que faire en cas de survenue d'effets indésirables ?

► Vous pouvez poser une question auprès de votre [centre régional de pharmacovigilance](#) ou déclarer tout effet indésirable sur le site : signalement-sante-gouv.fr



Contactez rapidement votre médecin en cas de d'effet indésirable persistant ou s'aggravant

Fiche remise le :
